



Sous-comité sur les nouvelles employées et les nouveaux employés fédéraux
Jeudi 7 mars 2024
12 h
Réunion par MS Teams

COMPTE RENDU DE DÉCISIONS

Par MS Teams : N. Prier (président), A. Yeo (vice-présidente EC, BdP, BDPB), N. Curti et A. Brabant

Absence : Conseillère principale du président

Personnel sur Teams : J. Ouellette (directeur général), A. Poliquin (directeur des Services de représentation et de l'Éducation) et S. Cousineau (adjoindte administrative)

1. Ouverture de la réunion

La réunion est officiellement ouverte à 12 h 05. A. Yeo assure la présidence pour les besoins de cette réunion exclusivement.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu que l'ordre du jour de la réunion du 7 février 2024 soit approuvé.

Motionnaire : N. Prier

Comotionnaire : N. Curti

Pour : 4

Contre : 0

Abstentions : 0

Motion adoptée.

3. Choix d'une présidente ou d'un président du sous-comité

A. Brabant se propose comme président. Il est résolu qu'A. Brabant est désormais président du sous-comité sur les nouvelles employées et les nouveaux employés fédéraux.

Motionnaire : A. Yeo

Comotionnaire : N. Curti

Pour : 4

Contre : 0

Abstentions : 0

Motion adoptée.

4. Discussion du mandat

- Aucun mandat n'existe actuellement et il faudra partir de zéro.
- Il est nécessaire de réorganiser les sections locales et d'en raviver certaines qui sont inactives.
- A. Brabant estime que ce sous-comité jouera un rôle important pour mobiliser les nouvelles sections locales.
- A. Yeo souligne l'importance de préciser les rôles et les responsabilités de ce sous-comité, de créer une trousse de bienvenue pour les nouvelles et nouveaux membres et une trousse de démarrage pour les sections locales, de réviser les lettres ou les offres et d'organiser des stages pour les étudiants.
- A. Brabant se porte volontaire pour commencer à rédiger le mandat.
- N. Prier suggère d'organiser des séances d'information à l'intention des membres sur les sections locales et les comités.
- Une discussion a lieu concernant la création d'une liste contenant les nouvelles et nouveaux membres de l'ACEP ou les membres actuelles et actuels qui ont changé de ministère.
- A. Poliquin suggère de chercher à savoir quelles sections locales ont déjà mis en place une telle liste.
- Une conversation concernant l'appui à une campagne Rand est évoquée.
- A. Yeo propose de modifier le nom du sous-comité en « Nouvelles travailleuses et nouveaux travailleurs fédéraux et nouvelles sections locales ».

5. Calendrier des réunions de 2024

- Le comité convient de se réunir la première semaine de chaque mois.
- Il est suggéré de se réunir le jeudi à l'heure du dîner, mais il faudra en débattre.
- J. Ouellette recommande d'inviter Julie Courty à titre de personne-ressource.

Mesure de suivi : S. Cousineau doit envoyer une invitation pour la prochaine réunion et y inclure Julie.

6. Discussion sur l'appel aux membres volontaires

- J. Ouellette doit contacter Katia Thériault à ce sujet.
- N. Prier propose de limiter le sous-comité à 20 membres.

7. Clôture de la réunion

La séance est levée à 13 h.



Ce procès-verbal est accepté comme un compte rendu fidèle de la réunion du Sous-comité sur les nouvelles employées et les nouveaux employés fédéraux du 7 mars 2024.